

PAGE : "FINANCES" année 2009

PARTIE COMMUNALE				
BUDGET PRINCIPAL	dépenses		recettes	
	prévues	réalisées	prévues	réalisées
	Section de Fonctionnement	434 149 €	314 825 €	434 149 €
Section d'Investissement	200 073 €	68 097 €	200 073 €	105 439 €
EAU-ASSAINISSEMENT				
Section d'Exploitation	100 557 €	30 380 €	100 557 €	47 457 €
Section d'Investissement	177 538 €	27 528 €	177 538 €	25 918 €
LES QUATRE TAXES		TAUX	PRODUITS =	
		voté par le Conseil Municipal inchangé depuis 2005	bases d'imposition x taux voté par le C.M.	
Taxe d'habitation		8,00%	30 392 €	
Foncier bâti		9,50%	31 777 €	
Foncier non bâti		36,90%	6 716 €	
Taxe professionnelle		12,20%	107 616 €	
Prix de l'eau en 2009				
le m ³ : jusqu'à 500m ³ = 0,73 Eau delà tarif dégressif = 60% du tarif de base			abonnement = 33 E par an	
Prix de l'assainissement collectif				
(abonnés du Chef Lieu raccordés à la STEP)			abonnement = 23 E par an le m ³ = 0,82 E	

PARTIE INTERCOMMUNALE				
S.I. ALEX-LA BALME DE THUY-DINGY ST CLAIR				
Redevance "Assainissement Autonome"				
* redevance annuelle par habitation = 25 Euros				
Redevance "Déchets-Ordures Ménagères"				
* redevance composée de deux parties				
1- une part fixe annuelle = 118 E				
applicable aux redevables de : Alex, La Balme de Thuy, Dingy ST Clair;				
comprenant : déchetterie, tri selectif, transport et incinération des ordures ménagères.				
2- une part proportionnelle annuelle =				
applicable aux redevables de : Alex, La Balme de Thuy;				
comprenant : la collecte des ordures ménagères au porte à porte				
	part fixe	part variable	total HT	total TTC/an
logement 1/2 occupants	112,00 €	29,25 €	141,25 €	149,00 €
logement 3/4 occupants	112,00 €	35,45 €	147,45 €	155,50 €
logement 5 et + occupants	112,00 €	46,54 €	158,54 €	167,26 €
meublés	112,00 €	17,74 €	129,74 €	136,88 €
résidences secondaires	112,00 €	17,74 €	129,74 €	136,88 €